



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse du Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 7201 du 17 novembre 2022 de Monsieur le Député André Bauler.

Monsieur le Ministre est-il disposé à inviter ses services à améliorer dans les meilleurs délais les correspondances entre la Nordstad et les localités de Holzthum et de Consthum, soit par bus, soit par train-bus afin de réduire les temps de déplacement et d'attente?

Comme annoncé dans la conférence de presse concernant la réouverture du Tunnel Schieburg le 15 novembre 2022, la ligne 153 desservant Holzthum sera adaptée aux horaires des trains à Kautenbach.

Monsieur le Ministre n'est-il pas d'avis qu'il faudra doter le lieu-dit Schinker d'un pavillon de bus qui mérite ce nom afin que les usagers soient mieux protégés, surtout en cas d'intempéries hivernales ?

Selon l'article 15 de la loi du 5 février 2021 sur les transports publics, l'aménagement des arrêts mis en place dans le cadre des services de transports publics par route sont à charge de la commune territorialement compétente.

Luxembourg, le 1er décembre 2022.

Le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) François Bausch